

Le Fonds du Logement de Wallonie conseille,  
coordonne, contrôle, finance les APL.

**Direction des Organismes de logement à finalité sociale**

Rue de Brabant, 1

6000 Charleroi

Téléphone: 071/207 741 - 071/207 864

Télécopie: 071/207 757

Courriel: ofs@flw.be

RPM 0421102536

INSCRIPTION FSMA N° 026 575A

[www.flw.be](http://www.flw.be)

**Fonds du Logement**  
des familles nombreuses de Wallonie



Editeur responsable: Vincent Sciana, Directeur général



Avec le soutien de la Wallonie

# Les Associations de Promotion du Logement

Un outil d'insertion dans un logement





## Les APL

Les associations de promotion du logement (APL) sont des organismes constitués en associations sans but lucratif qui agissent pour l'intégration sociale par le logement. Elles sont agréées par le Gouvernement wallon (arrêté du 12.12.2013).

### Les missions des APL se déclinent en trois axes complémentaires

1. Intégration sociale par la mise à disposition d'un logement décent
2. Assistance administrative, technique et juridique relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité
3. Développement de projets novateurs

Le public des APL est constitué prioritairement de ménages en état de précarité rencontrant des difficultés liées au logement.

Les ASBL développent leurs activités sur un territoire de minimum 50 000 habitants ou sur 5 communes différentes



### Les objectifs visés en fonction des activités développées

- Assurer une assistance gratuite en matière de logement
- Informer les bénéficiaires sur la législation liée au logement
- Accroître l'offre de logements notamment de transit et d'insertion pour les ménages en situation précaire
- Défendre les intérêts des plus mal logés dans le cadre d'une politique générale du logement
- Renforcer le lien social notamment par le soutien de projets collectifs
- Amener les personnes concernées à assurer leur droits et devoirs par un accompagnement dans le logement

L'équipe d'intervenants est constituée, en fonction des missions de chaque APL, d'au moins un travailleur social et une personne spécialisée en fonction des objectifs spécifiques.

Les principaux partenaires sont: les communes, les CPAS, les propriétaires privés, le tissu associatif, le mécénat, les acteurs publics et privés visant l'intégration sociale.

Un outil d'insertion dans un logement

